

# AVANT PROGRAMME

## I – DENOMINATION DU CONCOURS

Concours : **RCE Prince Moulay Abdellah**

Date : 23 et 24 SEPTEMBRE 2023.

Lieu : FES

CSO 1\*     CSO 2\*     CSO 3\*     CND     CJC     Coupe du Trône

## II – CONDITIONS GENERALES

### POUR LE BIEN ETRE DES PONEYS/CHEVAUX

La Fédération Royale Marocaine des Sports Equestres (FRMSE) attend de toutes les personnes concernées par le sport équestre qu'elles adhèrent

au code de conduite en reconnaissant et acceptant que le bien être du poney/cheval soit en tout temps considéré comme souverain.

- Le bien-être du poney/cheval prédomine sur les exigences à tous les stades de leur préparation et de leur entraînement. Cela inclut la bonne gestion des poneys/chevaux, les méthodes d'entraînement, le ferrage, la selle et ainsi que le transport et exclut toute technique considérée par la FEI comme abusive.
- Pour être autorisé à concourir, les poneys/chevaux et les cavaliers doivent être physiquement aptes, compétents, et en bonne santé.
- Tous les soins et traitements vétérinaires prodigués aux poneys/chevaux doivent assurer leur santé et leur bien-être.
- Les concours ne doivent pas porter préjudice au bien être des poneys/chevaux. Cela implique une attention constante portée aux zones de compétitions, aux terrains, aux conditions météorologiques, aux écuries, à la sécurité du site et à l'aptitude du poney/cheval à poursuivre son voyage après la compétition.
- Tous les efforts doivent être consentis afin de s'assurer que les poneys/chevaux reçoivent l'attention qui leur est due après la compétition et qu'ils sont traités avec humanité une fois leur carrière achevée.
- La FRMSE encourage vivement toutes les personnes concernées par le sport équestre à atteindre le plus haut niveau possible de connaissances dans leurs domaines de compétence.

*Le Président de l'événement s'engage à respecter l'ensemble des règlements régissant l'organisation des compétitions équestres*

Le Président de l'événement

Fait, le 30/07/2023

**BOUAZIZ NOUREDINE**

Président

du Rce Prince Moulay Abdellah

Route de Sijou Km 6 - FES



APPROUVE PAR LA FRMSE

Les annexes font parties intégrantes du programme approuvé et signé

**Youssef FAKIR**  
Directeur Général  
F.R.M.S.E

RABAT .LE 28 AOUT 2023

### III- INFORMATIONS GENERALES

#### *1- Organisateur*

Nom : RCE Prince Moulay Abdellah

Adresse : KM 6 Route de Séfrou Fès

Téléphone : 0535 76 76 75 Fax : 0535 65 41 15.

Email : [nouredinebouaziz@gmail.com](mailto:nouredinebouaziz@gmail.com)

#### *2- Comité d'organisation*

Président de l'événement : M BOUAZIZ NOUREDDINE.

TEL : 06 64 76 47 38

Secrétariat du concours : Mme BAHRAOUI MERYEM.

TEL : 06 64 91 88 46.

#### *3- Directeur de l'événement*

Nom : MZemmouri Hamza.

Téléphone : 06 61 621077.

#### *4- Responsable COVID-19*

Nom : M Ammar Bouchta.

Téléphone : 06 61 86 02 68.

#### *5- Médecin de service*

Nom : Protection civile

Téléphone :

#### *6- Vétérinaire de permanence*

Nom : Dr hichamKotbi

Téléphone : 06 61 37 77 30.

#### *7- Maréchal ferrant*

Nom : Driss Mohammed

Téléphone : 06 70 13 81 56.

### IV – CONDITIONS SPECIFIQUES TECHNIQUES

#### *1- Carrière de Concours*

Dimension : 65x45.

Type de sol : Sable.

#### *2- Carrière de détente*

Dimension : 50x45.

Type de sol : Sable

#### *3- Ecuries*

Type de boxes : dur et démontable

Dimensions boxes : 4mx3m

Prix des boxes : 500 dh

#### *4-Responsable Hébergement*

Nom: M DERGHAL ADNANE

TEL : 06 78 43 1850





## 5 – Programme

Date d'ouverture des écuries : Vendredi le 22 SEPTEMBRE 2023				
N° d'épreuve	Date	Heure	Epreuve	Barème
1	23/09/2023	10H	Epreuve Amical	Barème A au chrono 238.2.1
2			Poney A1	Barème A sans chrono Frmse 238.1.1
3			PoneyA2	Barème A sans chrono Frmse 238.1.1
4			Poney B1	Barème A sans chrono Frmse 238.1.1
5			PoneyB2	Barème A sans chrono Frmse 238.1.1
6			Poney C1	Barème A sans chrono Frmse 238.1.1
7			Poney C2	Barème A sans chrono Frmse 238.1.1
8			0.70-0.80	Barème A sans chrono Frmse 238.1.1
9			0.90-1.00 M	Barème En 2 phases 274.2.5
10	24/09/2023	10H	Epreuve Amical	Barème Au chrono 238.2.1
11			Poney A1	Barème A sans chrono Frmse 238.1.1
12			PoneyA2	Barème A au chrono Frmse 238.2.1
13			Poney B1	Barème A sans chrono Frmse 238.1.1
14			PoneyB2	En 2 phases FRMSE 274.2.5
15			Poney C1	Barème A sans chrono Frmse 238.1.1
16			Poney C2	Barème A au chrono 238.2.2
17			0.70-0.80	Barème A sans chrono 238.1.1
18			0.90-1.00 M	Barème A au chrono 238.2.2

